



2022

**RAPPORT  
D'ORIENTATION  
BUDGÉTAIRE**

## Préambule

La communauté de Communes de Londinières regroupe 16 communes :

- Bailleul Neuville
- Baillolet
- Bures en Bray
- Clais
- Croixdalle
- Fréauville
- Fresnoy-Folny
- Grandcourt
- Londinières
- Osmoy Saint Valéry
- Puisenval
- Preuseville
- Sainte Agathe d'Alhiermont
- Saint Pierre des Jonquières
- Smermesnil
- Wanchy-Capval

Soit une population INSEE 5340 DGF 5700 et une densité de population de 27 hab./Km<sup>2</sup>. Ce qui lui vaut d'être classée en **Zone de Revitalisation Rurale**.

Notre communauté de communes, de dimension modeste, tient à **valoriser son territoire rural** en ne se repliant pas sur elle-même.

Les compétences retenues sont précisées dans ses statuts approuvés le 16 mars 2017.

Elle fait partie **du PETR du Pays de Bray** et participe activement aux travaux des commissions et du bureau.

Deux élus de notre communauté de commune sont vice-présidents au PETR.  
Cinq sont élus au bureau.

---

## Les principaux domaines de compétences

---

### A. Développement économique :

#### A. 1. Gestion de la zone d'activité

L'atelier inter communal est loué à la VIMO : loyer annuel = **48 613 €**

La déchetterie construite en 2017 occupe une parcelle

Il reste du terrain disponible 17400 m<sup>2</sup>

Nous sommes régulièrement en contact avec des entreprises afin de poursuivre les installations.

Une ligne de trésorerie doit être envisagée pour l'investissement (**200 000 €**)

#### A. 2. Soutenir la création et la reprise de commerces et d'entreprises

Notre communauté de commune a fait le choix de conventionner avec différents organismes afin de soutenir les entreprises et les commerces de notre territoire :

#### Les cotisations :

- **Initiative Dieppe Bresle**

La convention a été résignée en 2021 pour 5 années (soit jusqu'en 2026)

Participation de 1200 € par dossier abouti ► **Budget 2022 → 2 400 €**

- **Immobilier d'entreprise Département**

Signature de la convention avec le département qui peut intervenir à concurrence de 10% du montant du projet dans la limite de 60 000 €

La ComCom acte une intervention au taux de 2,5% avec un plafond de 10 000 euros par dossier ► **Budget 2022 → Prévision 10 000 € (aucun dossier en 2021)**

- **Fonds d'amorçage Leader**

Participation de la ComCom de 6% du montant du projet compris entre 2500 et 20 000 euros soit une aide variant de 150 à 1200 € compte tenu de la participation de l'Europe, le projet se trouve subventionné au taux de 24% ► **Budget 3 600 €**

- **CCIRM (CCI Rouen Métropole) ► Budget 2 650 €**

**Il est proposé de budgétiser 30 000 € pour faire face aux différents projets qui pourraient se réaliser.**

- **Biomasse ► Cotisation de 120 €**

- **Seine-Maritime Attractivité ► Indispensable de payer la cotisation de 2 200 €**

- **Aides aux entreprises période COVID**

Impulsion-résistance en partenariat avec la Région ► **9 000 € versés aux entreprises de notre ComCom**

A. 3. Déploiement de la fibre optique

	2015-2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<b>Cotisation annuelle</b>	3 804 €	2 415 €	2 415 €	2 415 €	2 415 €	2 415 €	2 415 €
<b>Contribution numérique</b>	50 562 €	29 383,5 €	10 843 €	32 205 €	32 205 €	32 205 €	32 205 €

Le coût de revient est de **6,45 € par habitant**.

Il y a 23 points de déploiement sur la Communauté de Communes de Londinières, 10 communes en ont un et 6 communes en ont deux ou trois.

Ci-dessous, voici le tableau de déploiement actualisé au 09 mars 2022.

marché	code_sro	début ouvertur	nom_com	tot_pri
CR5	N076TLPS002	04/11/2021	OSMOY-SAINT-VALERY	82
CR5	N076FOUS001	09/03/2022	PREUSEVILLE	22
CR5	N076FOUS001	09/03/2022	PUISINVAL	24
CR5	N076FOUS001	09/03/2022	GRANDCOURT	229
CR5	N076FOUS005	T3 2022	PREUSEVILLE	63
CR5	N076FOUS007	T3 2022	WANCHY-CAPVAL	25
CR5	N076FOUS007	T3 2022	FRESNOY-FOLNY	349
CR5	N076ENVS005	T4 2022	WANCHY-CAPVAL	25
CR5	N076ENVS006	T4 2022	WANCHY-CAPVAL	136
CR5	N076ENVS051	T4 2022	LONDINIÈRES	446
MS3	N076NEBS001	T4 2022	BAILLOLET	73
MS3	N076NEBS001	T4 2022	CLAIS	77
MS3	N076NEBS001	T4 2022	FREAUVILLE	92
MS3	N076NEBS001	T4 2022	BAILLEUL-NEUVILLE	115
CR5	N076ENVS050	T1 2023	CROIXDALLE	22
CR5	N076ENVS050	T1 2023	LONDINIÈRES	317
CR5	N076FOUS008	T1 2023	CLAIS	37
CR5	N076FOUS008	T1 2023	SAINT-PIERRE-DES-JONQUIÈRES	55
CR5	N076FOUS008	T1 2023	SMERMESNIL	170
MS3	N076NEBS002	T1 2023	OSMOY-SAINT-VALERY	99
MS3	N076NEBS002	T1 2023	CROIXDALLE	112
MS3	N076NEBS002	T1 2023	SAINTE-AGATHE-D'ALIERMONT	135
MS3	N076NEBS002	T1 2023	BURES-EN-BRAY	164
		3200 prises		
		0,12	ouvertes	Ouvertes
		0,15	T3 2022	T3 2022
		0,34	T4 2022	T4 2022
		0,39	T1 2023	T1 2023

#### A. 4. Tourisme

Nous devons valoriser et développer le tourisme :

- Aménager et mettre en valeur des points de vue et sites naturels
- Entretien la boucle du Talou (chemin de randonnée)

Le PETR a lancé une étude de gouvernance du tourisme qui nous amènera à nous positionner en matière de gouvernance.

Aujourd'hui, le Syndicat d'Initiative anime le territoire au travers des différentes activités et réalise l'accueil des touristes.

- Guide touristique du Pays de Bray. Notre ComCom a participé financièrement à l'élaboration de cette nouvelle version de ce guide commun à tous le Pays de Bray avec un coût à l'année de **630 € mais avec une subvention du département**. De ce fait, le coût du guide pour la ComCom de Londinières est en 2021 de **440 €** et en 2022 de **330 €** (pour 300 guides)

Actions : balisage des chemins, organisation de randonnées, circuit des oiseaux, salon de peinture, soirée poésie, nuit des étoiles, journées champignons, Sacré Pays de Bray (ouverture des églises). Des randonnées sont organisées chaque semaine. Le Syndicat d'Initiative est ouvert au public le mardi matin.

**Prévoir un budget afin de soutenir les actions.**

#### B. Les déchets ménagers :

Recrutement d'un bureau d'étude en 2021 → BG Consult ► **coût de 14 040 €**

Notre objectif consiste à :

- Réduire le volume des OM collectées
- Valoriser les déchets
- Maintenir les coûts pour que la TEOM n'augmente pas tout en offrant un service de qualité aux habitants du territoire

#### B. 1. Les OM

Les quantités des OM collectés sont les suivantes :

Année	2019	2020	2021
Tonnes	1 174	1 246	1 130

Il nous faut développer le compostage et le recyclage.

Les consignes de tri ont été étendues, une nouvelle plaquette a été distribuée en janvier 2021 pour un coût de **810 €**.

Dépenses 2021		Recettes 2021	
Collecte O.M.	133 187 €	Arcelor Mittal	3 110 €
Traitement O.M	126 493 €	Sibelco	4 024 €
Collecte recyclage	1 635 €	Revipac	7 418 €
Traitement recyclable	33 703 €	Adelphe	24 500 €
Verre	16 227 €	Valorplast	4 248 €
		Adelphe (Prévision - reste à percevoir)	8 000 €
<b>Total</b>	<b>311 245 €</b>	<b>Total</b>	<b>52 200 €</b>
<b>Soit - 259 045 €</b>			

Nouveau marché de collecte et mise en place de bacs jaunes pour ramassage en porte à porte à compter d'Avril 2022. La collecte sera effectuée par IKOS pour un montant de **198 668 € HT**, et l'achat de poubelles jaunes coûte **89 000 € HT**.

### *B. 2. Suivi de la déchetterie*

Accès à la déchetterie avec une carte depuis le 01 mai 2021, cartes qui ont coûtés **2 000 €**

	2020	2021	2022
Achat de matériels	2 152 €	0 €	284 €

Mise en place de sacs pour récupérer le polystyrène effectué en septembre 2022.

Dépenses 2021		Recettes 2021	
Sac polystyrène	144 €	Ferraille	6 982 €
Carte déchetterie	2 000 €	DDS	843 €
EDF	750 €	OCAD3E	3 800 €
EAU	164 €		
IKOS	83 559 €		
Bray Compost	16 869 €		
Gardien déchetterie	13 853 €		
Téléphone portable	276 €		
Matériel	530 €		
Carburant	377 €		
Assurance	Regroupée avec la maison de santé		
Halte Feu	19 €		
<b>Total</b>	<b>118 541 €</b>	<b>Total</b>	<b>11 625 €</b>
<b>Soit - 106 916 €</b>			

Détail tableau personnels

Dépenses 2021			Recettes 2021
Personnel	Salaire	Charges patronales	Remboursement maladie
Rodolphe Boucher	9 267 €	5 209 €	2 640 €
Nelson Cajot	679 €	335 €	
Benjamin Lebrun	686 €	315 €	
<b>Total</b>	<b>10 632 €</b>	<b>5 859 €</b>	<b>2 640 €</b>
<b>Soit - 13 851 €</b>			

Déchetterie + OM ► 106 916 € + 259 945 € = **366 861 €**

Rappel TEOM 11% 2021 ► **334 114 €**

*C. Maison de santé pluridisciplinaire :*

Départ de la dentiste Armelle Germain

Arrivée d'une réflexologue Christelle Martel le 06 septembre 2021 et d'une kinésithérapeute Marion Leconte le 01 décembre 2021.

Praticien	Loyer	Charges	Total
M. Linares	788 €	265 €	1 053 €
Mme Guignon	788 €	265 €	1 053 €
Mme Alexandre	788 €	265 €	1 053 €
Dr Tonini	6 524 €	1 514 €	8 038 €
Mme Leconte	291 €	82 €	373 €
Mme Martel	230 €	62 €	292 €
Mme Germain	4 354 €	1 371 €	5 725 €
Dr Lethuillier		1 279 €	1 279 €
Dr Lethuillier-Peltier		1 244 €	1 244 €
Association Lethuillier	583 €	151 €	734 €
Cabinet Pont de Pierre	2 356 €	771 €	3 127 €
M. Pellenc	1 443 €	385 €	1 828 €
M. Lafolie	3 197 €	744 €	3 941 €
<b>Total 2021</b>	<b>21 342 €</b>	<b>8 393 €</b>	<b>29 740 €</b>
<b>Soit + 29 740 €</b>			

Une ligne de trésorerie de **75 000 €** a été ouverte (au crédit agricole) afin de réaliser les travaux d'amélioration du confort d'été, ainsi que la ventilation des locaux.

Montant des intérêts pour 2021 ► 219 €, il faut compter environ **55 € par mois**.

Un dossier de demande de subvention qui s'inscrit dans le plan de relance a été monté et nous avons obtenu une subvention de DETR et du DSIL.

Dépenses 2021			Recettes 2021	
	HT	TTC		TTC
Confort d'été	88 631 €	97 494 €	FCTVA perçu	15 993 €
Porte	10 565 €	12 678 €	FCTVA à percevoir	2 079 €
			Subvention DETR perçue	23 355 €
			Subvention DSIL perçue	38 925 €
<b>Total</b>	<b>99 196 €</b>	<b>110 172 €</b>	<b>Total perçu</b>	<b>78 273 €</b>
<b>Soit - 31 899 €</b>				
Il reste à percevoir la FCTVA de 2 079 € ainsi que les DETR et DSIL qui représentent 5 839 € et 9 732 €				

À ce jour, il reste à réaliser le changement des portes d'entrées :

Mise en place des portes ► **12 678 €**

Comme chaque année, il sera fait un état du montant des charges à répartir de l'année 2021. Afin de constater s'il y a un trop perçu ou non a redistribué aux différents praticiens occupant les locaux.

## *D. Volet social :*

### *D. 1. Les associations*

Soutien aux associations ayant une action auprès des jeunes et des publics en difficulté.

La totalité des subventions versés en 2021 aux associations suivantes est de **33 701 €**.

Les Restos du cœur, l'AHPB, le Syndicat d'Initiative, l'US Londinières, les Blacks Stars, l'École de musique, le HBCL, Tennis Osmoy, l'AS collègue, Sarabande, Tennis Londinières, le Grenier de la Mothe.

Autres demandes de subventions :

- Le CLIC qui agit auprès des personnes âgées (voir la demande en 2022)
- La Mission locale du Talou qui agit auprès des jeunes et qui a perçu une subvention de **1 500 €**
- SPA : **5 747 €**

Pour l'année 2022, il est prévu une enveloppe de **60 000 €**

#### D. 2. Action culturelle, sportive et piscine

Les structures porteuses de ces activités travaillent en partenariat avec d'autres ComCom qui assurent une prise en charge différente.

Il s'agit de trouver des solutions pour corriger ces inégalités et agir de manière équitable pour les jeunes habitant notre territoire ComCom Londinières, la commission a fixé les modalités :

- Aide pour les entrées au centre aquatique de Neufchâtel-en-Bray pour les enfants des écoles élémentaires et les collégiens.
- Aide pour le conservatoire de musique à l'école.

Prévoir un budget de **10 000€**

#### D. 3. Logements

Aide au logement dégradé, énergivore et mal adapté pour les personnes à mobilité réduite. Cette action est portée par le département avec l'Opérateur Page 9.

La ComCom envisager une participation ponctuelle pour les familles en grande précarité, en 2021 une aide de **444 €** a été versé par la ComCom.

Il est important de rénover le patrimoine afin de valoriser les logements vacants dans une période où la consommation de terres agricoles doit être contenue dans le cadre du SCoT.

#### D. 4. Transport scolaire

La ComCom finance une partie des transports des collégiens et lycéens afin de réduire la participation des familles.

	Tarifs régionaux			Prise en charge ComCom			Part familiale		
	Collégien Lycéen	Interne	Maternelle Primaire	Collégien	Lycéen	Interne	Collégien	Lycéen	Interne
Sans tarification	120 €	60 €	60 €	75 €	75 €	60 €	45 €	45 €	0 €
Avec tarification (QF<500€)	60 €	30 €	30 €	60 €	60 €	30 €	0 €	0 €	0 €

En 2021, une somme de **21 728 €** a été versé pour aider les familles de notre ComCom.

Le budget prévisionnel pour 2022 est de **30 000 €**

#### D. 5. Frelons

Aide à la destruction de nid de frelons

2020	2021
447 €	238 €

### E. Gémapi :

La compétence est transférée aux syndicats de bassin versants de l'Arques et de l'Yères.

La taxe GEMAPI est ramenée à 48 160 € ce qui laisse, une charge de 27 282 € pour la collectivité.

	<b>Gémapi</b>	<b>Hors Gémapi</b>	<b>Total</b>
YÈRES	18 213 €	14 970 €	<b>33 183 €</b>
ARQUES	29 947 €	12 312 €	<b>42 259 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>48 160 €</b>	<b>27 282 €</b>	<b>75 442 €</b>

Nous sommes en attente du montant des taxes concernant les bassins versants de l'Yères.

### F. Communication :

La communication est indispensable pour créer du lien, c'est pour cela qu'une page facebook existe pour notre communauté de communes.

Les lettres intercommunales sortent environs 3 fois par an. En 2021, une lettre ComCom est sortie pour un coût de **990 €**.

Un nouveau site internet est en cours de création, celui-ci permettra, notamment, à chaque commune d'avoir leur propre page qu'ils pourront eux-mêmes modifier.

Le budget pour ce site internet est de **5 208 € TTC** avec une subvention du Fond de transformation numérique qui s'élève à **3 472 €** qui correspond à 80% du montant HT du site.

Le fonctionnement du nouveau site internet aura un coût de **648 € TTC**

### Maison France Services :

La Maison France Services a ouvert ses portes le 02 juin 2021 dans les locaux du C.M.S de Londinières.

<b>Dépenses 2021</b>		<b>Recettes 2021</b>	
Internet-Téléphone	527,72 €	ASP	5 006,57 €
Salaires	13 065,59 €	Préfecture	15 000 €
Fournitures	2 064,4 €		
Ménage - 2h/sem	724,23 €		
<b>Total</b>	<b>16 381,94 €</b>		<b>20 006,57 €</b>
<b>Soit + 3 624,63 €</b>			

---

## *Les équipes pour la mise en œuvre de ces actions*

---

### *Gouvernance :*

#### **Le personnel :**

**Delphine Jourdain : Titulaire** → 17h00 par semaine

- ▶ Comptabilité, facturation, suivi des subventions, secrétariat, suivi des bases sinoé Citéo

**Rodolphe Boucher : Titulaire** → 19h00 par semaine

- ▶ Gardien de la déchetterie, travaux d'entretien, espaces verts

**Brigitte Leroy : Titulaire** → 7h00 par semaine

- ▶ 4h00 de ménage à la maison de santé remboursé par les charges locatives, 1h00 de ménage à la Communauté de Communes et 2h00 à la Maison France Services.

**Justine Lecointe : CDD** → 18h00 par semaine

- ▶ 10h00 à la Maison France Services et 8h00 à la Communauté de Communes

**Audrey Psalmon : PEC** → 25h00 par semaine

- ▶ 25h00 à la Maison France Services

Depuis le 01 août 2020, une prévoyance a été prise chez Groupama d'un montant de **215 €**.

Adhésion au CDG pour l'appel d'offre en attente des nouveaux tarifs.

Il faut prévoir une somme de **1 600 €** afin de dédommager la commune de Londinières qui intervient pour les différents services d'entretien.

Il faut prévoir le remplacement de personnel si un besoin existe sur l'année à venir.

## Les élus :

### Pôle présidence des finances

Mme BILOQUET

Budgets, financement, analyse économique  
affaires générales

### Pôle économique

Mr VASSARD

Zone d'activité, haut débit, prospective et développement  
Associations, PLUI, aide aux entreprises, travaux, CAO

### Pôle vie sociale

Mr LEVEQUE

Communication, tourisme, maison de santé

### Pôle développement durable

Mr MARTEL

Déchets ménagers, déchetterie

Chacun de ces pôles sont définis en début de mandat comprenant un certain nombre de commissions.

Armelle  
Biloquet

Finances

Jean-Paul  
Martel

Déchetterie

Hervé  
Vassard

Associations  
Zone d'activités  
PLUi  
Travaux - CAO

Jacky  
Lévêque

Maison de santé  
Communication  
Gémapi

## Nouveaux dossiers :

Les nouveaux dossiers à étudier pour l'année 2022 dont les suivants :

- La Zone d'Activité (SERAPID, projets...)
- PLUi (Prévoir 100 000 € pour le bureau d'étude)

---

## Les variations budgétaires

---

### Budget principal :

Les résultats annuels de fonctionnement sont de **153 556 €** pour 2020 et **121 125 €** pour 2021.

Le budget d'investissement a connu les dépenses de la maison de santé puis de la déchetterie en 2017.

Les investissements effectués en 2021 :

- Photocopieur ► **2 400 €** + la maintenance à **308 €**
- Sono ► **300 €**
- Pupitre ► **1 026 €**

L'achat des poubelles sera facturé en 2022 pour un total de **89 000 € HT**

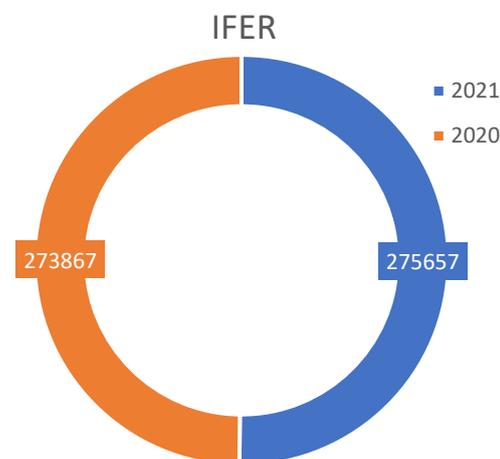
Le nouveau marché de collecte des OM représente un coût de **198 668 € HT** pour 2022 contre **121 079 €** pour 2021 (ancien marché).

### Recettes :

Impôts locaux : évolution des bases → **maintien des taux**

- Progression de l'IFER constatée
- Attente de données du DGFIP
- Gémapi : 48 160 € en 2020 et identique en 2021
- Maintien de la TEOM à 11%

CVA 2020	CVA 2021
23 151 €	17 279 €



### *Dépenses :*

• Maison France Services	<b>15 658 €</b>
• Aide aux entreprises	<b>30 000 €</b>
• Page9	<b>20 000 €</b>
• Aide culture/piscine	<b>10 000 €</b>
• Plan Climat	<b>25 000 €</b>
• Personnels et élus	<b>109 823 €</b>
• Bassin Versants	<b>77 519 €</b>
• PETR	<b>26 986 €</b> (mobilité prévoir 1 800 € environ)
• Communication	<b>2 500 €</b>

### *Budget maison de santé :*

Les loyers actuels ont été revalorisés mais des locaux sont disponibles dont celui de la dentiste. L'excédent reste très modeste et les départs créent une incertitude à court terme. Les sommes sont maintenues et le remboursement de l'avance remboursable au montant de l'amortissement est limité.

L'exonération des 22 premiers loyers des deux nouveaux médecins se fera jusqu'en 2022.

Des frais bancaires pour la ligne de trésorerie sont mis en place.

### *Budget Zone d'Activité :*

Dans les recettes de la ZA, nous pouvons compter le loyer de la VIMO. Nous n'avons que peu de dépenses sur la Zone d'Activité. L'excédent cumulé augmente et ne peut revenir vers le budget principal. Le budget nous permet d'autofinancer les travaux.

Possibilité d'investir dans la reprise d'un bâtiment si besoin.

### *Endettement / évolution de la dette :*

La communauté de communes de Londinières a une ligne de trésorerie de **75 000 €** pour la maison de santé à rembourser en 2022.

Concernant l'avance remboursable faite par le BP vers la Maison pluridisciplinaire de santé, (MPS) **600 000 €**, ce remboursement n'est possible qu'en fonction des excédents.

Ceux-ci étant modestes, il faudra de nombreuses années avant d'avoir tout remboursé.

A ce jour, nous avons remboursé 65 000 € en 2019. Aujourd'hui nous nous limitons à l'amortissement, la reprise des remboursements se fera en 2023. Le fait d'avoir des loyers exonérés jusqu'en 2022 (pour deux bureaux) ne nous permet pas d'augmenter, à ce jour, les remboursements annuels, le départ de la dentiste représente une perte de loyer.

Le rapport d'orientation budgétaire est approuvé par le conseil communautaire lors de la séance du 22 mars 2022 à Osmoy-St-Valery.

Le secrétaire de séance

MJ Bourgeois,  
Maire



La présidente

Armelle Biloquet

